

3AP

Société par actions simplifiée au capital de 50.000 €
Siège social : Le Puy-en-Velay (43000) – 65, rue du Faubourg Saint-Jean
981 254 287 RCS Le Puy-en-Velay

(ci-après, la « **Société** »)

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
EN DATE DU 26 JUIN 2025

PROCES-VERBAL

EXTRAIT

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président,

Délibérant par application de l'article L. 225-248 du Code de commerce et après examen de la situation des capitaux propres de la Société telle qu'elle ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 approuvés ce jour (et de l'affectation du résultat conformément à ce qui précède), lesquels font apparaître que les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social,

Décide qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités qu'il y aura lieu.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

*

* *

Certifié conforme.

Mis en ligne pour signature le 30 juin 2025 sur la plateforme de signature certifiée DocuSign (<https://www.docusign.fr/>), le signataire ayant la possibilité de télécharger un exemplaire signé valant exemplaire original.

La société 2AB, Président
Représentée par Monsieur Antoine Barthelemy

DocuSigned by:

4F77C0D7BDEA437...

Signature